

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**Commune de Gelos****Délibération 2022-62 du conseil municipal du vingt-six septembre deux mil vingt-deux**

Le vingt-six septembre deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du conseil municipal : 27****Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 19****Nombre de conseillers votants : 23****Date de la convocation : 20/09/2022****Date de mise en ligne : 28/09/2022**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice		X	Mme Gouvet	
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc		X		
ROUZIERES	Nicole		X		
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier		X	M Lалуcaa	
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine				X
CHARPENTIER	Hélène		X		
GUERIN	Stéven	X			
MARQUET	Sandrine		X	Mme Fontenier	
CONESA	Claire		X	Mme Boone	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

**Désignation du secrétaire de la séance**

Candidat(e) : M Leydert est candidat(e)

M Leydert est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Délibération(s)****2022-62 : Approbation du principe de cession de la parcelle AD315 et AD369 (en partie)****Rapporteur :** Monsieur le Maire

- Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 19 décembre 2019 modifié le 21 septembre 2021.
- Vu l'avis des Domaines en date du 15 février 2021 joint en annexe.
- Vu la demande des Docteurs Julie MAHUET et Astrid DIDILLON, pédiatres.
- Vu les plans en annexe.

La Commune a cédé un terrain, sis Allée Pierre Tourné, au Docteur Noël RAMANIRAKA, médecin généraliste, afin de permettre d'implanter un cabinet médical (PC06423721P0018 accordé le 09 février 2022).

La Commune a reçu une proposition d'achat de la part des Docteurs Julie MAHUET et Astrid DIDILLON, pédiatres, pour la partie restante de ces terrains (soit 797m<sup>2</sup>) afin de s'implanter à leurs côtés.

- Considérant la demande des Docteurs Julie MAHUET et Astrid DIDILLON, pédiatres, ayant pour projet d'implanter à Gelos un cabinet de pédiatrie sur un terrain de 797m<sup>2</sup> ;
- Considérant la notion avérée d'utilité publique de doter la commune d'une telle infrastructure afin de lutter contre les déserts médicaux et la pénurie de professionnels du corps médical ;
- Considérant cette réserve foncière, propriété privée de la commune, située idéalement en centralité et à proximité du futur cabinet médical et d'un parking public permettant le stationnement de la potentielle patientèle ;
- Considérant que la zone du PLUi permet l'implantation de ce projet d'utilité publique ;
- Considérant qu'en plus du prix de vente du terrain (fixé à 150€/m<sup>2</sup>) seront à la charge du futur acquéreur les frais notariés ;

Par ces motifs, le conseil municipal est invité à :

**APPROUVER**

Art 1 - Le principe de cession d'une partie de la parcelle AD315 et AD369 (797m<sup>2</sup>) dans le respect des règles du droit civil régissant la cession immobilière et des dispositions inhérentes à la qualité de personne publique en tant que vendeur.

**CHARGER**

Art 2- Le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération et notamment de signer l'acte de vente qui sera reçu par notaire désigné par l'acquéreur.

**Délibération votée :**

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Fait à Gelos, 26/09/2022

Le Maire,

Pascal MORA


